

SOCIOLOGIE

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

Baptiste COULMONT, Charles SOULIÉ

Coefficient : 2 ; Durée de préparation : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 15 d'exposé et 15 de questions

Type des sujets donnés : documents

Modalités de tirage du sujet : un seul sujet

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun. La calculatrice est autorisée et est fournie par l'École normale supérieure dans la salle de préparation.

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Principe de l'épreuve

Chaque dossier comprenait autour de cinq tableaux statistiques ou graphiques ou textes extraits d'un ou plusieurs articles plus ou moins récents ou d'ouvrages de sociologie. Comme les années précédentes, le dossier était systématiquement précédé d'une note intitulée « Note méthodologique » destinée à apporter aux candidats des précisions sur l'origine et le mode de construction des données statistiques ainsi que la définition de certains termes employés dans les documents.

Les candidats étaient appelés à proposer un commentaire de 15 minutes, suivi d'une discussion de quinze minutes avec le jury, portant tant sur des points de l'exposé à corriger ou à approfondir que sur des aspects importants du dossier absents de l'exposé. Un même dossier était commenté successivement par trois candidats, après avoir été tiré au sort par le premier candidat de chaque série ainsi constituée

Commentaire du jury

Les commentaires du jury ressemblent fortement à ceux des années précédentes.

Le nombre de documents composant le dossier varie entre 5 et 7 documents et, suite à la proposition faite il y a deux ans, des textes ont été introduits dans une partie des dossiers (aucun document iconographique n'a été proposé cette année). L'extrait de Durkheim proposé à la réflexion dans le dossier sur les variations saisonnières n'a pas inspiré les candidats (qui ont préféré une approche proposant des acteurs rationnels maximisant la durée des congés).

La plupart du temps les exposés rendent compte correctement des documents proposés. La majorité des candidats cette année maîtrisaient bien les attendus de l'épreuve. Le respect des 15 minutes allouées a été en très grande majorité respecté : quelques rappels à l'ordre ont été néanmoins nécessaires. Le jury a toutefois rencontré deux candidats qui ont abordé l'épreuve comme une épreuve demandant une dissertation de plusieurs minutes sur le titre donné au dossier (au dépens de l'analyse des documents eux-mêmes).

Les qualités des bons exposés sont présentées dans les rapports des années précédentes. Nous ne les répèterons pas. Soulignons quelques éléments qui pourraient aider les candidats à améliorer leurs prestations. L'annonce du plan ne doit pas être négligée : s'il y a un moment où le débit peut

ralentir, c'est bien ce moment qui permet à l'auditoire (le jury) de suivre un guide pour les 12 ou 13 minutes qui suivent.

Dans le même ordre d'idée : Les meilleurs exposés ne se contentent pas de lire les documents, mais les relient à travers une problématique (qui a ceci d'intéressant qu'elle permet d'échapper à la paraphrase). Le sujet sur la participation civique, par exemple, a été étudié sous deux angles bien différents : comme mettant en lumière, dans le domaine politique, des « fractures sociales » connues ; comme montrant des socialisations politiques différenciées suivant les générations. L'intérêt, pour le jury, d'une problématique suivie tout au long de l'exposé, est évident : il est ainsi guidé vers un point final.

En bref, les candidats doivent prendre en compte la spécificité des épreuves orales : parler trop vite, manger les mots (« irrégularité » devenant, par exemple « régularité »), citer à tout va des dizaines de chiffres issus des tableaux ou des graphiques, construire des taux sans expliciter le mode de calcul, ne pas regarder le jury (« parler dans sa barbe »)... ne peuvent aider. De même, les candidats éviteront de soupirer si une question ne leur convient pas. Ils ne dévoileront pas non plus l'identité du lycée dans lequel ils ont préparé le concours, le jury étant à dessein gardé ignorant de cette variable.

Comme l'année dernière, les intervalles de confiance semblent incompris des candidates et candidats. Aucun des six candidats spécifiquement interrogé sur eux n'a su répondre aux questions : ce n'est pas parce qu'un intervalle est « grand » ou « petit » qu'il est intéressant.

Les informations sont souvent présentées de cette manière :

1,2 [0,8—1,5] et 0,9 [0,7—1,1]

1,2** [1,1—1,9] et **0,9**** [0,8—1,0]

Et les candidats se concentrent à raison sur les chiffres marqués en gras, ou suivis de plusieurs étoiles. Mais ils ne semblent pas saisir le lien possible, probable, entre l'intervalle et la significativité.

Phénomène lié à la préparation au concours : les candidates et candidats semblent paralysés à l'idée d'utiliser, dans certains dossiers, des notions, concepts, connaissances... issues d'autres disciplines, comme l'histoire ou la philosophie. Encore une fois, le jury trouve cela dommageable : nombre de dossiers nécessitent, pour être bien traités, l'apport de connaissances historiques ou philosophiques.